

de Montréal. La question est actuellement à l'étude et nous n'avons aucun doute qu'elle sera résolue à bref délai dans un sens affirmatif. La Ligue des Hommes d'Affaires de Montréal, l'Association des Manufacturiers Canadiens, le Board of Trade de Montréal travaillent en harmonie avec la Chambre de Commerce pour arriver à ce résultat."

On a trop peu fait dans le passé pour attirer sur Montréal les regards des commerçants et des industriels du dehors. La métropole commerciale du Canada ne doit pas s'endormir pendant que d'autres veillent. Dans quelques années, notre port sera l'un des mieux aménagés de ce continent; il faut donc qu'on sache au dehors que nous marchons de l'avant, que nous progressons, que nous préparons les voies à un commerce qui ne peut que se développer avec les progrès déjà accomplis, acquis. Quand on connaîtra mieux Montréal à l'étranger on voudra le connaître davantage encore. C'est tout ce que nous demandons; le reste viendra par surcroît.

Faisons-nous donc connaître.

AUX ASSURES DES COMPAGNIES MUTUELLES AMERICAINES D'ASSURANCE SUR LA VIE

Nous avons, dans notre partie des Assurances, expliqué, il y a quelques semaines, les clauses de la loi des assurances de l'Etat de New-York relatives à l'élection des officiers des Compagnies Mutuelles d'Assurance sur la vie.

Nos lecteurs savent, en conséquence, que la New York Life, l'Equitable Life et la Mutual Life doivent élire un nouveau bureau de direction pour l'exercice 1907.

Les procurations données par les assurés à leurs procureurs avant la date du 18 octobre 1906, sont nulles et de nul effet. Les assurés devront donc voter personnellement, soit en se rendant au lieu même du scrutin, ce qui n'est guère possible pour les assurés canadiens, soit en votant par la malle, ou encore en votant par procuration, la procuration étant donnée postérieurement à la date du 18 octobre, comme il est dit ci-dessus.

Les assurés peuvent dès maintenant envoyer leur bulletin de vote par la malle, ou donner leur procuration à toute personne désignée ou non sur les listes mises en circulation actuellement par les compagnies ou l'International Policyholders Committee, No 30, Broad Street, à New-York.

Les assurés ont reçu personnellement, tant des compagnies où ils sont assurés que du Comité International des Porteurs de Polices, les listes dont nous parlons plus haut et ont reçu d'eux également les instructions relatives aux différents modes de vote. Nous nous contenterons donc de leur rappeler que le scrutin sera

fermé le 18 décembre prochain, à 4 heures p. m.

Nos lecteurs savent combien l'administration des compagnies d'assurances a été relâchée dans ses méthodes; ils n'ignorent pas les dépenses exagérées de toute nature de ces administrations qui, si elles n'ont pas mis en péril l'existence même des Compagnies, n'en ont pas moins privé les porteurs de police de profits auxquels ils avaient incontestablement droit. Les assurés ont, d'ailleurs, suivi les diverses phases de l'enquête instituée par l'Etat de New-York et savent toutes les fautes graves commises par les membres des anciennes administrations des Compagnies d'Assurance sur la vie.

Renouveler le mandat des anciens administrateurs, c'est approuver leurs méthodes d'affaires, c'est les exonerer de tout blâme pour le passé et les encourager à continuer dans l'avenir leurs errements répréhensibles du passé.

Ils n'ont rien à perdre, mais tout à gagner à voter pour le ticket du Comité International des Assurés, c'est-à-dire de ceux qui ont un intérêt primordial à avoir au bureau de direction des hommes prudents, sages, éclairés et éprouvés qui sauvegarderont les intérêts de tous les porteurs de police.

Nous engageons donc nos lecteurs à voter pour le ticket de l'International Policyholders Committee.

L'ENTHOUSIASME DANS LES ANNONCES

L'enthousiasme est la vie du commerce, c'est aussi le souffle qui donne de la vie aux annonces. Il faut toujours applaudir à un enthousiasme de bon aloi, non pas à ces transports violents d'hommes qui s'imaginent vainement connaître tout, mais à cet enthousiasme basé sur la confiance aux marchandises et la confiance aux personnes aptes à faire mouvoir les marchandises.

L'enthousiasme dans la publicité signifie précisément la même chose et son influence se fait sentir dans le monde entier. L'annonceur timide ne réussit jamais, celui qui s'essaye réussit quelquefois, mais l'annonceur véritablement enthousiaste atteint sûrement le but de son ambition.

C'est la connaissance des hommes et des choses, soutenue par un enthousiasme de bon aloi, qui fait le succès de l'annonceur.

Un tel enthousiasme a quelque chose de contagieux et donne aux annonces un certain caractère qui convainc ceux qui les lisent.

Une annonce réellement bien faite n'est jamais perdue. Ses résultats immédiats peuvent vous désappointer quelquefois, mais son influence ne s'ar-

rêtera pas simplement à la conclusion des affaires d'une semaine. Le développement continu du commerce d'un magasin peut être attribué en grande partie à une publicité bien composée qui a semblé, pendant un certain temps, manquer son but. L'annonce faite habituellement, convaincante, n'est pas oubliée, même si elle ne produit pas d'effets immédiats.

ASSOCIATION DES BOUCHERS DE MONTREAL

L'assemblée régulière bi-mensuelle de l'Association des Bouchers de Montréal a eu lieu le 23 octobre, au Monument National, sous la présidence de M. Jean Lamoureux.

Après la lecture et l'approbation des minutes de la séance précédente, il est lu une lettre de MM. D. B. Martin Co., Ltd., expliquant le délai qui se produit parfois dans le marquage des animaux.

On décide ensuite d'envoyer une délégation auprès de l'échevin Médéric Martin pour lui demander de reconsidérer sa démission d'échevin, l'Association estimant que l'échevin Martin a toujours été pour elle un précieux appui.

On lit aussi une lettre de M. Jarry dans laquelle il donne sa démission. Cette démission est acceptée.

Il est également décidé que l'Association s'adresse au comité de Police pour demander que l'on applique les règlements prohibant le colportage des viandes.

L'assemblée s'ajourne.

ARTICLES DE CARROSSERIE

L'Association des Marchands d'Articles de Carrosserie a tenu sa dernière assemblée le 19 de ce mois à Shelbrooke.

Les membres présents ont décidé à l'unanimité de reviser les prix des articles de carrosserie en présence de l'augmentation des prix de la matière première. Il a été reconnu qu'il est impossible de maintenir les anciens prix des articles manufacturés avec la hausse de toutes les matières premières.

En conséquence, les bois pliés, les roues, tels que jantes, moyeux et autres pour travaux, etc., subissent des augmentations variant dans des proportions de 20 à 40 p. c. Ainsi l'escompte est de 45 p. c. pour moins de 50 sets et de 5 p. c. pour 50 sets et plus.

Les essieux en fer sont augmentés de 5 pour cent.

Les ressorts à voitures sont augmentés de 25c. par 100 lbs.

Les cuirs à bourrer, les cuirs etc... subissent également des augmentations.